



6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien, Québec, G0A 2K0

Rapport du Maire M. Pierre Lefrançois sur les faits saillants de la Municipalité de L'Ange-Gardien

L'Ange-Gardien, lundi 1^{er} juin 2020

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

La loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec que lors d'une séance ordinaire tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil.

L'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de L'Ange-Gardien et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2019, ont été effectués par la firme Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA, vérificateurs. Ces derniers donnent une image de la situation financière ainsi que le résultat de ses activités, de la variation des actifs et des flux de la trésorerie de la municipalité.

Malgré une année avec beaucoup de construction et réfection de rues, la municipalité termine l'année 2019 avec un surplus de 34 085\$ (consolidé), pour terminer avec un surplus libre pour l'administration municipale de 694 051\$.

Pour les immobilisations 2019, plusieurs réfections de pavage sur diverses rues, ainsi que le remplacement des ponceaux sur la rue de la Vallée, ont été effectuées, de plus, la construction du terrain de soccer en gazon synthétique est terminée à 90% dû à la température hivernale arrivée trop tôt. Le mandat octroyé à des professionnels en 2018 afin d'effectuer un plan d'ensemble, une planification en plusieurs phases pour l'aménagement des terrains des loisirs (terrain de soccer, bâtiment, patinoire, piscine, etc.) a été élaboré cette année et déposé pour une demande de subvention dans le Programme d'Aide Financière aux Infrastructures Récréatives et Sportives (PAFIRS). De plus des dépenses ont été allouées pour l'installation de nouvelles enseignes sur le territoire, le remplacement des lumières pour l'éclairage de rue et ainsi que pour le remplacement de plusieurs ordinateurs au bureau municipal, pour un total d'environ 1 118 000\$.

	Consolidés	
Revenus de fonctionnement		
Taxes	4 714 999 \$	
Compensations tenant lieu de taxes	42 131 \$	
Transferts	4 187 315 \$	
Services rendus	56 599 \$	
Imposition de droits	223 921 \$	
Amendes et pénalités	19 770 \$	
Intérêts	68 665 \$	
Autres	208 370 \$	9 521 770 \$
Charges de fonctionnement		
Administration générale	891 674 \$	
Sécurité publique	760 777 \$	
Transport	1 374 626 \$	
Hygiène du milieu	1 791 852 \$	
Santé et bien-être	5 933 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	353 281 \$	
Loisir et culture	419 005 \$	
Frais de financement	493 902 \$	6 091 050 \$
		3 430 720 \$
Revenus d'investissement		(2 359 908) \$
Amortissement des immobilisations		1 118 090 \$
		(628 791) \$
Affectations		
Activités d'investissement	(2 109 974) \$	
Réserves financières et fonds réservés	379 453 \$	(1 730 521) \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		34 085 \$

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil, sur qui je sais pouvoir compter, ainsi que la directrice générale et tout le personnel de la municipalité pour leur collaboration constante afin de poursuivre le développement et les services de L'Ange-Gardien en respectant la capacité de payer les citoyens.

Merci et veuillez accepter, chers concitoyens et chères concitoyennes, mes plus sincères et respectueuses salutations.

Pierre Lefrançois
Maire